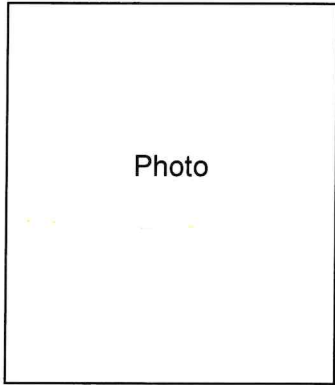




SECTION  
ESCALADE  
MASSY/  
VILGENIS

**SECTIONS SPORTIVES - LYCEE PARC DE VILGENIS**



**Fiche de candidature Année 2026/2027**

**NATATION – ESCALADE (entourer)**

**NOM ET PRENOM :**

Je soussigné(e).....

Adresse.....

Téléphone.....Mail : .....@.....

**Père – Mère –Tuteur de l'élève :** .....

Né(e) le...../...../..... Actuellement en classe de.....

Nom et adresse de l'établissement actuel : .....

.....

Club sportif d'origine : .....

Niveau de classe demandé : ..... LV1 : ..... LV2 : .....

Si demande en 1ère GT, spécialités demandées : 1) .....

2) ..... 3) .....

**Sollicite l'inscription de mon enfant en Section Sportive pour l'année 2026/2027.**

**DOSSIER A CONSTITUER : DATE LIMITE DU RETOUR : 5 MAI 2026:**

- Fiche de candidature complétée, signée + Réussite au test de sélection
- Attestation sur l'honneur certifiant la demande du lycée Parc de Vilgénis en vœu 1 sur AFFELNET
- Une lettre de motivation.
- Une photocopie des bulletins trimestriels des 2 dernières années
- Charte d'engagement et de bonne conduite sur 3 ans (ci-jointe)

Le dossier complet est à retourner :

[personnel.0910727w@ac-versailles.fr](mailto:personnel.0910727w@ac-versailles.fr)

**Signature du représentant :**

Placeholder box for the representative's signature

## Charte d'engagement et de bonne conduite en section sportive

Je soussigné(e) : .....

responsable légal de : .....

- M'engage à ce que mon enfant suive les enseignements de la section sportive du lycée Vilgénis et participe à tous les cours programmés tant qu'il est scolarisé au lycée. Comme pour les autres cours, les absences en cours de section sportive doivent être justifiées et l'enseignant informé . Les démissions ne sont pas acceptées en cours de cursus.
- M'engage à ce que mon enfant respecte le règlement intérieur du lycée Parc de Vilgénis, lors des entrainements en section sportive .

En cas de manquement à ces engagements, les enseignants responsables et l'administration du lycée se réserve le droit de radier les élèves des listes.

Date :

**Signature de l'élève :**

**Signature du représentant :**



## Attestation sur l'honneur

Je soussigné (Nom du responsable légal) : .....

Nom de l'élève : .....

Certifie que la demande au lycée Parc de Vilgénis a bien été effectuée en vœu 1 sur AFFELNET

**Signature du représentant :**

# SECTION SPORTIVE ESCALADE



## Infos Test de sélection

Deux modalités d'admission sont possibles, mais il **est fortement conseillé de passer le test pratique tout en produisant le dossier écrit** qui viendra à l'appui de la prestation physique.

### Admission sur test pratique

Lieu : Salle d'escalade de la poterne –Rue des Migneaux – Massy

Date : **Samedi 28 mars 2026 13h30 à la salle de la Poterne - MASSY**

- Epreuve 1 : Validation des pré-requis de sécurité **en tête** (mousquetonnage, chute active, assurage en tête).
- Epreuve 2 : **Enchaîner à vue** et en tête une voie dans le niveau minimal requis (**6b/+ pour les garçons, 6a pour les filles**).
- Epreuve 3 : Présenter une voie à vue dans le niveau maximal estimé.
- Epreuve 4 : Entretien (exposé bref des diverses expériences dans l'activité et des objectifs motivant l'entrée dans la section).

Pour justifier ce niveau (ou plus) sont aussi acceptés les documents suivants :

- justification du volume de pratique hebdomadaire (inscription en club, stages, sorties avec les parents)
  - liste de réalisations récentes (1 an maximum) en site naturel (bloc, falaise, grandes voies) certifiée par l'entraîneur ou les parents.
  - résultats en compétition (signature de l'entraîneur, extrait de classements fédéraux).
  - diplômes fédéraux éventuels (ex : validation de passeports FFME).

Sont accueillis également favorablement :

- un historique de diverses expériences de l'élève depuis ses débuts.
- ouverture, arbitrage en compétition,
- ouverture, entretien d'une structure d'escalade dans un club,
- animation, aide à l'animation dans un club ou au sein d'une AS.

**Date limite de retour des demandes d'inscription :**  
**5 mai 2026**

## Présentation de la Section Sportive Escalade du Lycée parc de Vilgénis

### Objectifs généraux :

*Construire un parcours différencié dans le cadre de **l'approfondissement d'une pratique sportive** en milieu scolaire. La construction de ce parcours à travers le renforcement de **compétences spécifiques** liées à la pratique de l'activité mais aussi de **compétences transversales** liées à son organisation doit contribuer à la **réussite scolaire** des élèves de la section et lui permettre éventuellement de construire un projet professionnel.*

Cette action sera construite suivant trois axes :

- l'amélioration des performances sportives sur tous types de supports (artificiels, naturels) et sur toutes modalités de pratique (Blocs, Couennes, Grandes Voies). Cette amélioration est inférée par la maîtrise des facteurs techniques, tactiques, sémantiques (lecture de voie) et émotionnels et par l'acquisition de stratégie d'entraînement.
- L'amélioration des compétences transversales liées à l'activité : formation à l'ouverture de voies et de blocs, préparation de séance d'encadrement, prise en charge d'un échauffement autonome,....
- Mise en place d'un projet en milieu professionnel ou sportif : recherche d'un éventuel stage en situation en fin de seconde, définition et mise en place d'une action au sein de la structure d'accueil,...

On insistera donc aussi tout particulièrement sur les aspects non compétitifs de l'activité facteurs d'épanouissement personnel et d'équilibre psychologique tout particulièrement délicats à l'adolescence afin de se préparer sereinement à l'entrée dans la vie adulte :

- valorisation de la pratique en pleine nature,
- accent porté sur un développement physique harmonieux : musculation, assouplissement, diététique, récupération
- accent culturel et technique avec des exposés trimestriels (lien avec la préparation au Grand Oral)
- aide à la socialisation (solidarité dans la relation de cordée, émulation en entraînement, échanges en compétitions, écoute et transmission de savoirs en encadrement, responsabilisation en arbitrage, convivialité dans la ritualisation de moment festifs, partage et ouverture dans le cadre de séances communes avec de jeunes adultes (élèves d'HEC, étudiants STAPS), des professionnels (moniteurs, gérants de salle, techniciens en travaux acros, compétiteurs pro, journalistes spécialisés) ou des bénévoles (dirigeants de club, officiels).
- éveil à l'action citoyenne, par la participation à la vie de l'Association Sportive en tant que membre actif : participation aux élections en Assemblée générale, éligibilité, prise d'initiative, prise de décision en collégialité, prise de responsabilité sur des commissions (finances, matériel, sorties, compétitions, sponsoring, etc).

### Partenariat :

Les élèves de la section désireux d'aller plus loin dans la **recherche de la performance et motivés par la pratique en compétition** pourront participer aux entraînements du club dévolus à la réalisation de cet objectif (participation non-obligatoire).

Nom du partenaire : Entente Sportive de Massy, Section Escalade, Comité Départemental(Essonne) de la FFME (Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade)

Intervenant : Cécile Avezou, Brevet d'Etat d'Educateur Sportif Spécialisé Escalade

**Lieux de pratique : Mur d'escalade de la Poterne –MASSY**

Salle de voies de niveau national conçue pour la pratique de haut niveau, 15 mètres de haut, jusqu'à 22 mètres de développé.

Salle de bloc de niveau international (51 mètres linéaires)

**Sites naturels**(en fonction du planning annuel) : Fontainebleau, viaduc des Fauvettes, falaises (à définir).

**Participation à l'Association Sportive**

En plus des horaires spécifiques de la section, les élèves seront incités à participer aux 3 heures d'entraînements de l'AS du Lycée selon trois axes privilégiés :

**- Mises en œuvre :**

Les élèves pourront notamment y effectuer toutes les mises en œuvre qui n'auraient pu être finalisées en cours (ouvertures de voies, répétition de manœuvres sur cordes) mais aussi poursuivre leur planning d'entraînement en donnant par leur pratique experte une valeur d'exemple pour les élèves débutants de l'AS.

**- initiation à l'encadrement**

A ce titre, sous couvert du professeur responsable de l'AS, les élèves pourront participer à l'initiation et au perfectionnement de ceux-ci soit en animant des ateliers, soit sous forme de « tutorat ».

**- action citoyenne**

En tant que membres actifs de l'Association Sportive, les élèves s'initieront à l'animation et à la gestion d'une association. Les élèves seront éligibles au conseil d'administration et participeront de plein droit à l'ensemble des initiatives et décisions.

Les élèves contribueront également à la promotion de l'escalade et de l'AS au sein de l'établissement par leurs résultats et leurs communications permettant d'encourager la pratique sportive chez les lycéens sur des temps péri-scolaires.

**Suivi médical :**

Pour les élèves participant à des compétitions, un certificat médical de non contre indication à l'escalade en compétition sera demandé